

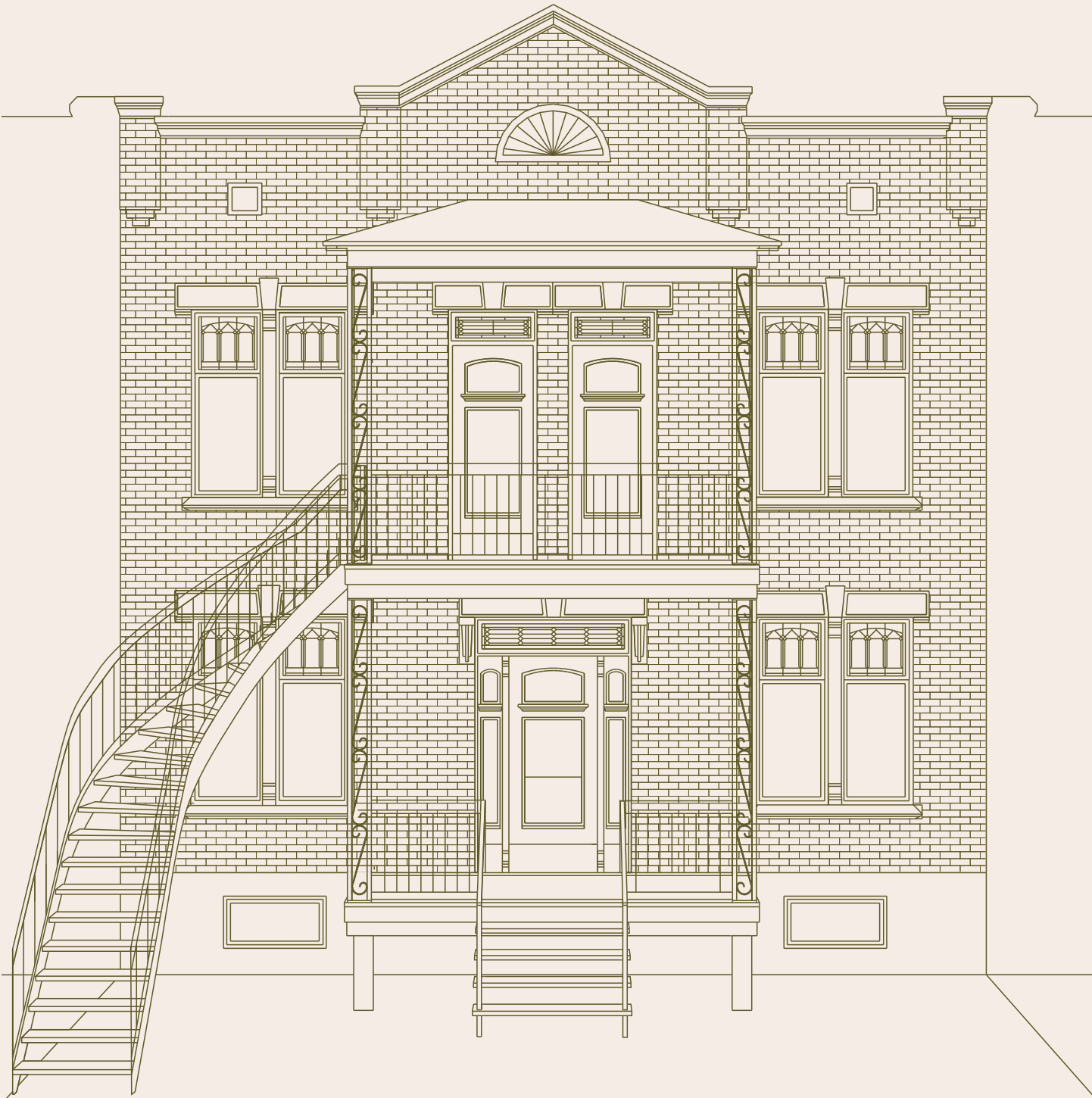
Plex du début du 20^e siècle

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT

2.1

La construction des plex s'amorce au début des années 1900 dans Villeray et dans les années 1920 à Parc-Extension. Le quartier de Villeray, qui connaît un important boom de construction domiciliaire entre 1925 et 1931, est alors un quartier ouvrier modèle. Les plex qu'on y construisait illustraient le triomphe de la modernité et logeaient les familles ouvrières qui travaillaient, notamment, dans les nombreuses carrières de pierre que l'on retrouvait à l'époque sur le territoire de l'arrondissement.

Typologie de base



Implantation — Les plex du début du 20^e siècle sont généralement implantés de manière contigüe. Ils occupent des lots plus profonds que larges et sont construits avec une faible marge avant. Leur plan est rectangulaire ou en forme de « L » afin de dégager une courette.

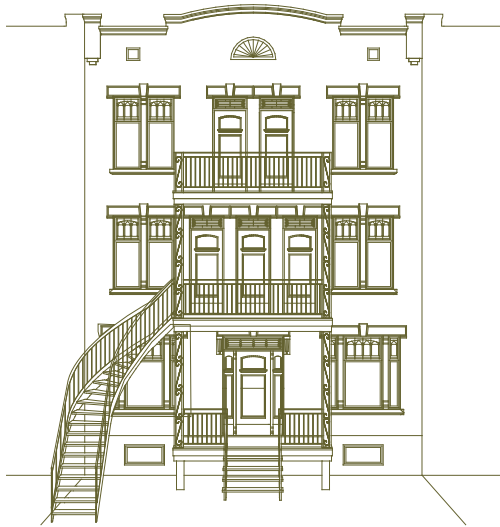
Volumétrie — Cette typologie a une volumétrie de deux ou trois étages et un toit plat. Le niveau du rez-de-chaussée est légèrement surélevé par rapport à la rue. La façade peut présenter un volume en avancée.

Traitement architectural — La composition de la façade est symétrique. Les portes des logements, accessibles depuis le perron du rez-de-chaussée ou du 2^e étage, sont généralement positionnées de façon centrale. Les fenêtres sont alignées verticalement et de proportions verticales.

La façade est ponctuée de saillies, notamment des balcons à tous les étages. L'escalier courbe permettant l'accès au balcon de l'étage est une caractéristique architecturale importante de cette typologie. Un auvent peut recouvrir le balcon du dernier étage.

Ces bâtiments présentent habituellement de l'ornementation en façade, tels que des appareillages de brique ainsi que des linteaux et des allèges travaillés. Le couronnement varie d'un immeuble à l'autre, mais se compose généralement d'un parapet à fronton surmonté d'une solin mouluré.

Variantes de la typologie de base



A

PLEX DE LA RUE SAINT-DENIS

Les grands plex de la rue Saint-Denis sont associés à un certain prestige en raison de leur gabarit uniforme de trois étages, leur ornementation et leur couronnement travaillé. Les composantes de leur façade sont généralement alignées horizontalement avec celles des voisins, et il est fréquent de trouver des ensembles de bâtiments partageant les mêmes caractéristiques architecturales.



B

PLEX AVEC ESCALIER INTÉRIEUR

Ce plex présente une volumétrie de deux étages. L'escalier permettant l'accès au logement de l'étage est situé à l'intérieur, le long d'un mur latéral.



C

PLEX AVEC VESTIBULE COMMUN

Ce plex présente un vestibule d'entrée permettant l'accès aux logements.

D



PLEX AVEC BALCONS EN LOGGIA

Ce plex présente des balcons conçus comme des loggias. Un plan de façade en maçonnerie, ponctué de colonnes en brique, encadre les loggias.

E



PLEX AVEC USAGE COMMERCIAL AU REZ-DE CHAUSSEE

Ce plex présente un rez-de-chaussée à usage commercial dont le niveau est situé près du sol. Il y a une transition dans le traitement architectural qui marque le seuil entre les usages commerciaux et résidentiels. Lorsque implanté sur un coin de rue, le volume est souvent tronqué sur le coin et de grandes ouvertures sont situées près de l'intersection.

Composantes architecturales d'origine et de remplacement autorisées

Composantes de remplacement autorisées = (*italique*)

Parement, revêtement et couronnement

Brique

- Matériau : argile
- Format : modulaire métrique ou impérial, Ontario, Québec
- Texture : rainurée, grains fins, vernissée
- Style : monochrome, moucheté, polychrome
- Teinte : beige, brune, ocre, rouge
- Joint de mortier : gris pâle, concave ou creux

Pierre

- Matériau : calcaire (*grès, granit, gneiss*)
- Format : pierre de taille, moellon
- Texture : grains fins, bouchardée
- Teinte : grise, beige

Couronnement

- Type : corniche ou solin mouluré⁽⁰¹⁾ sur parapet à fronton⁽⁰²⁾, présence d'acrotères⁽⁰³⁾
- Matériau :
 - Corniche : bois (*polyuréthane*), ferblanterie (*acier*)
 - Solin mouluré : ferblanterie (*acier*)
- Ornementation : pierre décorative gravée, appareillage de brique

Linteau, allège, bandeau décoratif, chambranle

Linteau⁽⁰⁴⁾

- Matériau : brique, pierre (*béton*)
- Forme : arqué (*brique*), plat (*brique ou pierre*), à motifs (*pierre*)

Allège⁽⁰⁵⁾ et bandeau décoratif

- Matériau : pierre (*béton*)

Toiture, avant-toit et auvent

Toiture

- Type : toit plat

Auvent⁽⁰⁶⁾

- Type : à croupe
- Matériau de couverture : tôle pincée en fer blanc (*tôle à baguettes métallique*)
- Fascia⁽⁰⁷⁾ : bois (*aluminium*), modèle double
- Soffite⁽⁰⁸⁾ : latte de bois (*latte d'aluminium*)

Balcon, perron et galerie

Balcon⁽⁰⁹⁾ et perron⁽¹⁰⁾

- Revêtement de plancher : planche de bois emboutée (*fibre de verre, planche d'aluminium, planche de composite*)
- Fascia⁽⁰⁷⁾ : bois (*aluminium*), modèle double
- Soffite⁽⁰⁸⁾ : latte de bois (*latte d'aluminium*)

Escalier, garde-corps et colonne

Escalier

- Marche : bois (*fibre de verre, aluminium, composite*)
- Limon⁽¹¹⁾ : fer forgé (*acier, aluminium soudé*)

Garde-corps⁽¹²⁾

- Matériau : bois (*polyuréthane*), fer forgé (*acier, aluminium soudé*)
- Modèle : double main-courante, à barrotins

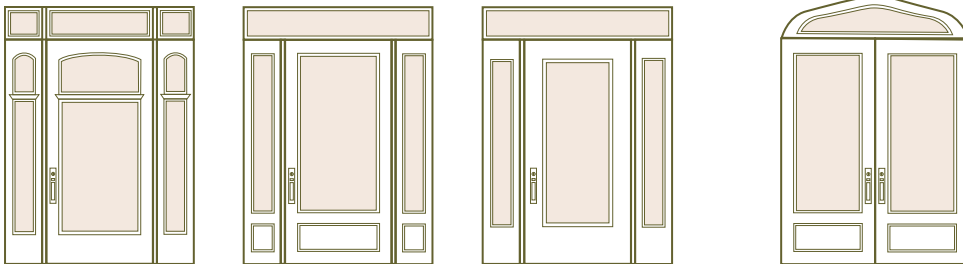
Colonne

- Matériau : bois (*polyuréthane*), fer forgé (*acier, aluminium soudé*)
- Modèle :
 - Fer forgé : colonne triple avec volutes⁽¹³⁾ (*sans volute*)
 - Bois : colonne avec base carré et haut pyramidal ou conique



Composantes architecturales d'origine et de remplacement autorisées

Composantes de remplacement autorisées = (*italique*)



Porte

- Vitrage : verre clair (*satiné*)
- Imposte ⁽¹⁴⁾ : oui
- Vitrail ⁽¹⁵⁾ : oui, dans l'imposte
- Carreaux : oui ou non

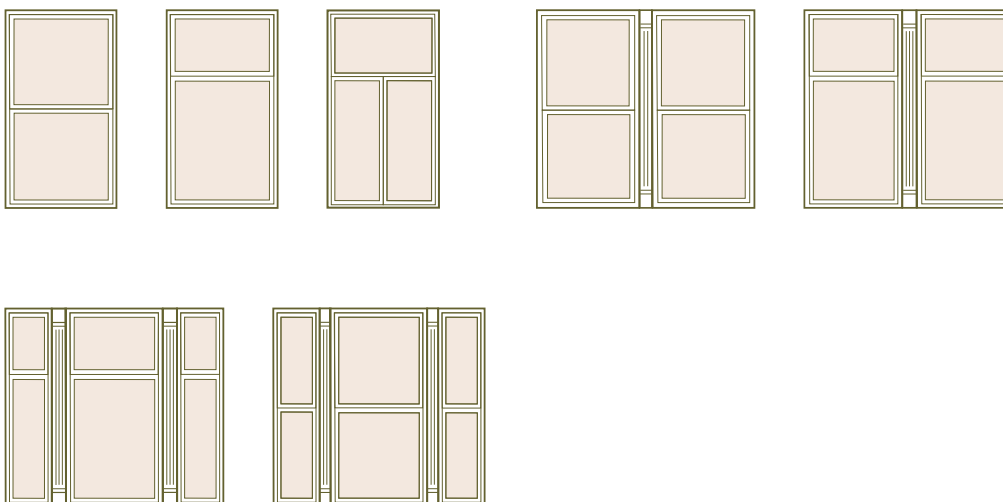
Variante C
uniquement



* Taille de la
portion vitrée

* 122 cm
à 142 cm

* Max
162 cm



Fenêtre

- Vitrage : verre clair
- Vitrail ⁽¹⁵⁾ : oui, dans le tiers fixe
- Carreaux : oui ou non
- Piédroit ⁽¹⁶⁾ : oui, si la fenêtre est double ou triple
- Type d'ouvrant : guillotine (*battant, oscillo-battant*), battant